

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 46 (1917)

Heft: 20

Rubrik: Histoire, sciences naturelles et gymnastique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRIBOURG		
	Canton.	Ville
Tuberculose pulmonaire.	2,308	422
Autres tuberculoses.	945	155
Tuberculose : en tout	3,253	575

Ce tableau montre qu'il meurt, dans notre canton, *trois fois plus de personnes par la tuberculose* que par toutes les autres maladies infectieuses. Avec la broncho-pneumonie, nous avons atteint, en 1911, 539 cas de décès, 45 décès par mois, soit 10 par semaine. Pour la seule ville de Fribourg, il y a eu, en 1911, 77 décès par tuberculose ou broncho-pneumonie ; le nombre des décès s'élève à 6,5 par mois, soit un peu plus de 1 cas $\frac{1}{2}$ par semaine. Que sont, auprès de ces ravages, ceux des maladies qui occupent le plus l'attention et les efforts actuels, la diphtérie, la fièvre typhoïde, la variole si redoutée ?

On a été amené à rechercher le domicile de ces tuberculeux décédés, et l'on a constaté que certains quartiers, certaines rues sont particulièrement éprouvés.

L'initiative de cette instructive exposition est due à l'*Œuvre fribourgeoise pour la lutte contre la tuberculose* qui s'était fondée avec l'intention particulière de venir en aide à la jeunesse atteinte ou menacée de phtisie.

Cette exposition a eu comme bon résultat la fusion de l'*Œuvre fribourgeoise contre la Tuberculose* avec la *Ligue fribourgeoise contre la Tuberculose*, et la réorganisation de celle-ci. La *Ligue* travaille désormais avec ardeur à la lutte contre le fléau, chez les enfants d'abord et chez les adultes. Elle va créer à Fribourg un dispensaire anti-tuberculeux où pourront se présenter tous les pauvres du canton, atteints de tuberculose; pour y recevoir les conseils et les directions pour l'amélioration de leur santé. Pour les enfants, la Ligue a projeté la création du « Foyer » avec cure d'air et de soleil. Elle en établira d'autres sur divers points du canton.

(A suivre.)



HISTOIRE, SCIENCES NATURELLES ET GYMNASTIQUE

1° L'histoire forme l'intelligence et développe spécialement l'imagination et la mémoire.

2° Elle ennoblit le caractère : a) en éclairant le sentiment moral et le jugement de la conscience ; b) en fortifiant la volonté.

3° Elle éveille et vivifie la crainte de Dieu.

4° L'histoire éveille et vivifie surtout le patriotisme.

Il ne saurait être question d'un cours d'histoire à l'école primaire. Pour les temps anciens, le maître se bornera

à présenter des tableaux isolés, mais animés des événements les plus saillants.

A partir du moyen âge, la série des exposés sera d'autant plus complète qu'on se rapprochera le plus de l'époque contemporaine.

Le maître présente un exposé moral et animé des événements saillants. Tout maître devrait méditer le magistral discours de Bossuet sur l'histoire universelle. Ce serait le meilleur moyen de s'assimiler les meilleures méthodes de présenter les événements de l'histoire de la façon la plus frappante et la plus succincte en même temps. Présentée de la sorte, l'histoire devient vraiment la grande éducatrice des peuples. C'est dans ce sens que le poète a pu dire : *L'histoire universelle, c'est la justice universelle*. Combien souvent ne voit-on pas le doigt de Dieu visiblement marqué dans les grands événements de l'histoire. L'homme s'agite, mais c'est Dieu qui le mène. L'histoire est là pour démontrer l'intervention visible du Tout-Puissant dans toutes les grandes phases de l'humanité. Personne n'a égalé l'aigle de Meaux dans ce genre de démonstration.

La méthode est donc bien simple. Peu de détails, le moins de dates possible. Mais les grands faits, les grands événements de l'histoire, les principaux personnages historiques présentés avec animation, coloris et entrain.

Qu'il nous soit permis de venger ici en deux mots la tradition historique du vandalisme dont elle a été l'objet de la part de certains historiens qui ne veulent accepter que les documents écrits comme sources de l'histoire. Il est certain que sous cette poussée exagérée les traditions les plus respectables ont été démolies sans pitié.

Nous n'admettons jamais pour notre compte qu'il n'y ait pas un grand fond de vérité dans l'histoire de Tell, de Werner Stauffacher et des baillis. La poésie populaire a droit à tout notre respect. Que les éducateurs du peuple se gardent donc bien d'obéir aveuglément aux suggestions de ces démolisseurs des plus respectables traditions. Ils feraient beaucoup mieux de diriger leur rage de destruction contre le roman historique, ce grand faussaire de l'histoire qui a, à lui seul, causé plus de ravages que toutes les légendes populaires. Et qu'on laisse, de grâce, aux origines de notre indépendance helvétique, ces formes dramatiques qui seules sont capables de frapper comme il convient l'imagination et le sentiment

des jeunes générations et de leur faire apprécier, à sa juste valeur, l'héroïsme des aïeux dans l'œuvre d'émancipation de la patrie. C'est notre odyssée à nous, elle a pour le moins droit au même respect que celle d'Homère. Si tout éducateur digne de ce nom doit être un adversaire acharné du roman, ce faussaire de toute saine éducation, il ne doit pas être hostile à ce que nous appellerons la poésie de l'histoire. C'est tout autre chose. Celle-ci, comme toute autre forme poétique, a droit à tout notre respect. Nous sommes heureux de nous rencontrer ici en pleine communion d'idées et de sentiments avec M. le député aux Etats G. Montenach, qui a prononcé au sein du Conseil des Etats les paroles ci-après dont nous ne saurions trop reconnaître la très cruelle, mais hélas ! très complète vérité :

Messieurs, permettez-moi de vous le dire, jamais la tradition n'est absurde. Nul ne l'a faite, elle s'est formée, imposée d'elle-même. Elle résulte de l'expérience des générations successives, elle a toujours sa raison d'être, elle l'a encore généralement. On peut la modifier, on ne la supprime pas sans de graves inconvénients.

Voilà pourquoi il faudrait aussi qu'une certaine critique étroite et pédante cesse le jeu de massacre où elle se complaît en renversant plusieurs de nos héros nationaux de leurs piédestaux séculaires, sans rien remettre à leur place.

Qu'on abandonne également ce sentimentalisme romantique qui, sous le prétexte de célébrer la révolution française et de rattacher nos institutions aux immortels principes de 89, nous montre la liberté, l'égalité, la fraternité sous un aspect qui n'est pas suisse, sous un jour qui ne correspond nullement aux réalités de notre évolution historique.

On a cru être arrivé, il y a quelques années, à un grand progrès en introduisant dans l'enseignement scolaire ce qu'on a appelé l'*instruction civique*. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'assister quelques fois à l'examen de nos recrues ont pu se rendre compte à quel point l'éducation de l'esprit national a peu profité des notions données sur les rouages de notre machine administrative.

C'est quelque chose, sans doute, de savoir distinguer un conseiller aux Etats d'un conseiller national, mais cela ne remplace pas la complète ignorance de ce que j'appellerai l'esprit des lois et la genèse des institutions.

C'est fort bien dit !

* * *

Au nombre des branches *réales* les éléments d'histoire naturelle devaient attirer en tout premier lieu l'attention des éducateurs du peuple. Ils analysent la nature avec ses

phénomènes et leur importance dans la vie de l'homme. Cet enseignement est donc d'une utilité pratique incontestable.

Son importance ressort des considérations suivantes : La nature est pour la vie physique, intellectuelle et religieuse de l'homme, d'une grande valeur.

a) Elle alimente, protège et améliore sa vie matérielle ;

b) Elle contribue puissamment au développement de l'intelligence humaine en tenant en éveil toute sa capacité d'observation. De là, la grande jouissance qu'elle procure à tout esprit observateur ;

c) Elle est avant tout le premier livre de la révélation divine : *ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres.* (Epître de saint Paul aux Romains, I, 20.)

C'est donc à juste titre qu'une place est réservée à l'enseignement des sciences naturelles dans le programme de l'enseignement primaire. L'étendue de ce programme sera strictement subordonnée au but essentiel de cet enseignement qui est l'étude de la langue maternelle et du calcul à laquelle cet enseignement doit contribuer comme un excellent moyen.

Les éléments de physiologie animale, les minéraux et les plantes d'un usage journalier dans l'économie domestique et dans l'industrie, doivent principalement entrer en ligne de compte dans l'établissement de ce programme.

Tout maître intelligent comprendra qu'il doit familiariser ses élèves avec les caractères distinctifs et les propriétés de chacune des espèces minérales, végétales et animales qui sont décrites ou mentionnées dans le livre de lecture.

L'étude du vocabulaire ne sera complète et fructueuse qu'à ce prix.

Pour donner aux élèves le goût de cette étude, le meilleur moyen est de les inviter à faire chacun la collection de ces principaux produits dans les trois règnes en attirant spécialement leur attention sur ceux qui sont ou doivent devenir une source de richesse pour la région.

C'est ici que l'enseignement intuitif acquiert toute sa valeur, car il ne saurait être question d'un autre procédé que celui de l'expérience.

Chaque maître un peu avisé s'ingéniera à se procurer tous les instruments indispensables à ces expériences : loupe, microscope, lampe à esprit de vin, cornue tube, principaux

acides et autres métalloïdes nécessaires aux réactions chimiques les plus élémentaires, etc.

Quant à la méthodologie de cet enseignement, nous prions les maîtres de revoir celle que nous avons développée au sujet de l'intuition aux pages 73 et suivantes de notre étude. Elle rencontre ici son entière application.

* * *

Deux mots seulement touchant l'enseignement de la gymnastique dont l'importance n'est plus contestée et qui rentre enfin triomphante de l'ostracisme dont elle avait été trop longtemps l'objet.

Il est de toute évidence qu'une gymnastique scolaire bien comprise et bien appropriée est indispensable au développement physique normal et complet de nos jeunes générations sur lesquelles l'atmosphère de l'école exerce certainement une influence fort préjudiciable.

Aussi estimons-nous qu'un exercice de gymnastique scolaire de 10 à 15 minutes est nécessaire au milieu de chaque séance de classe pendant la période d'aération de la salle de classe. Cet exercice peut se pratiquer dans la salle, les jours de mauvais temps.

Combien cet exercice ne serait-il pas de nature à disposer mieux maître et élèves et à rendre la reprise de la séance de classe plus facile, plus attrayante et, par le fait, plus profitable.

Sous ce rapport, notre règlement général actuel est dans l'erreur en plaçant tout l'enseignement de cette branche en dehors des heures de programme. Il y a là une réforme urgente à entreprendre. La docte faculté sera de notre avis.

F.-J. OBERSON.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Les écoles publiques chez les Romains. — La civilisation moderne s'arroge volontiers le droit d'avoir produit les écoles publiques. Cependant il n'en est rien. Les fouilles entreprises à Pompéi, — ville romaine assez importante enfouie sous les cendres du Vésuve l'an 79 de notre ère — nous ont fourni à ce sujet d'intéressants documents par les bâtiments, les peintures et les inscriptions dont s'ornent les murailles. Les citoyens riches, pour préserver leurs enfants du contact du vulgaire, possédaient un esclave grammairien, littérateur, voire poète qui se chargeait de l'instruction des fils de la famille à laquelle il était attaché ; mais le peuple et la classe moyenne aisée envoyaient leur jeunesse